Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_066-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

ASSEMBLEES - ACHAT PUBLIC

DCC26-066

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AU SEIN DE L'ASSOCIATION RESECO

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

À la suite de l'installation du nouveau Conseil Communautaire le 14 avril 2026, il appartient à l'assemblée délibérante de **structurer sa gouvernance externe en désignant ses représentants au sein des organismes partenaires.**

Roche aux Fées Communauté a engagé une démarche structurante en matière d'achat public, formalisée dans sa **Stratégie d'achat public durable 2025-2031**, adoptée par délibération du Conseil communautaire du 27 mai 2025 (DCC25-041).

Cette stratégie affirme la volonté de **faire des achats publics un levier au service des politiques publiques communautaires**, en conciliant performance économique, impact social et transition écologique. Elle s'inscrit notamment dans l'axe stratégique **« Territoire à énergie positive et économie responsable »** du projet de territoire 2023-2032.

OBJECTIF TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

L'**Axe 3 de cette stratégie**, consacré aux « **Achats éco-responsables & transitions écologique-énergétique** », donne un cap clair : acheter mieux, acheter plus sobrement et intégrer davantage l'économie circulaire et les critères environnementaux dans les marchés publics de Roche aux Fées Communauté.

Plus d'infos : https://www.rafcom.bzh/entreprendre/achat-public/la-strategie-dachat-public-durable

2. PRESENTATION DE RESECO

Les liens entre Roche aux Fées Communauté et RESECO s'inscrivent déjà dans une dynamique concrète. Par exemple :

reseco
Agir ensemble
pour une commande publique durable

- Accueil d'une formation de 2 jours consacrée aux achats publics durables, construite avec l'ADEME ;
- Valorisation par RESECO du retour d'expérience de Roche aux Fées Communauté intitulé **« Comment rendre les marchés publics accessibles aux associations et petites entreprises ? »**, dans le cadre de ses partages d'expériences entre adhérents.

La représentation de Roche aux Fées Communauté au sein de RESECO permettra de renforcer le suivi politique du **volet environnemental** de la stratégie d'achat public durable, en particulier sur :

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_066-DE



- l'intégration des enjeux environnementaux dans les achats publics,
- l'économie circulaire, le réemploi, la réutilisation et le recyclage,
- la sobriété des achats,
- la réduction de l'empreinte environnementale des prestations, fournitures et travaux commandés par la Communauté de communes,
- le partage d'expériences avec d'autres acheteurs publics engagés.

3. DEROULE DES DESIGNATIONS

Compte tenu de ce rattachement direct aux politiques de transition écologique et énergétique, il est proposé de désigner le **Vice-président en charge des transitions écologiques et énergétiques** comme représentant de Roche aux Fées Communauté au sein de RESECO.
Cette désignation ne confère pas, par elle-même, de pouvoir d'engagement juridique ou financier de Roche aux Fées Communauté.

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, cette désignation est réalisée sur la base du **scrutin secret**. Pour autant, le Conseil communautaire **peut décider, à l'unanimité, d'y déroger**. En effet, les textes ne prévoient pas expressément ce mode de scrutin.

Ceci étant exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-21,

Il vous est proposé :

- *De déroger au scrutin secret ;*

Après appel à candidatures, et vote, il vous est proposé :

- *De **désigner** l'**élu communautaire**, comme représentant de Roche aux Fées Communauté, au sein de l'**Association RESECO,** pour **la durée du mandat**, sauf modification ou cessation de fonctions :*
  - *M Patrick HENRY*
- *D'autoriser Monsieur le Président, ou son Représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **Adoptée à l'unanimité**

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_066-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 19 mai 2026, s'est réuni le 28 mai 2026 à 19 h 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Madame Véronique BOISNARD Conseillère communautaire de Marcillé-Robert

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET, Mme Nelly TANVERT
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT, Mme Yvette SAULNIER
JANZE	Mme Emmanuelle CLOUET, Mme Lucie FILEAUX, M Jonathan HOUILLOT, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO, Mme Muriel HÉLARY, Mme Graziella VALLÉE
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY
RETIERS	MME Amélie AUBERT-PLARD, MME Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON,
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Etaient excusés :

BRIE	M Bruno PELLETIER
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE *(donne pouvoir à Mme Emmanuelle CLOUET)* M Cyprien ESNAULT, M Gaston GUAIS, *(donne pouvoir à Mme Lucie FILEAUX)* Mme Jennifer MAILLARD Mme Thérèse MOREAU *(donne pouvoir à Mme Véronique PICOT)* M Frédéric POTIN *(donne pouvoir à M Jonathan HOUILLOT)*
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	M Thierry RESTIF *(donne pouvoir à Mme Annick PERON)*

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (33 présents / 5 pouvoirs)

Nombre de votants : 38 ; Voix pour : 38 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 09/06/2026
Qualité : Président

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Christian SORIEUX

La Secrétaire de séance

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Signé par : Véronique BOISNARD
Date : 09/06/2026
Qualité : VP BOISNARD V - Secrétaire de Séance

Véronique BOISNARD